

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2019

Procès-verbal

L'an deux mil dix-neuf, le dix-neuf février, le Conseil municipal de la Commune de CHICHILIANNE s'est réuni, sur la convocation de Yann SOURIAU, Maire.

Présents : Yann SOURIAU, Jean-Pierre ANGELIER, Franck BEAUME, Dominique DINNE, Jacqueline BONATO, Séverine GRANGE, Michel JAY, Alain MAYET, Eric VALLIER.

Délibérations

1. Droits de place pour le marché estival

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer les redevances de la façon suivante pour l'année 2019 :

- 1 emplacement pour 1 commerçant : 15 € pour l'année.

Adoptée à l'unanimité

2. Tarifs cimetièrè

M. Le Maire expose au Conseil municipal qu'il est nécessaire de voter les tarifs de concession du cimetière 2019 comme suit :

- concession de 3 m² (*concession individuelle, concession familiale ou collective*) : 700 €
- columbarium (1 case) 30 ans : 500,00 €.

Adoptée à l'unanimité

3. Tarifs menus produits forestiers 2019

Bois de chauffage sur pied	2019
Habitants Chichilianne / prix du m ³	10,00 €

Adoptée à l'unanimité

4. Tarifs 2019 aire naturelle de camping de Richardière

- Tarif adulte (*à partir de 13 ans*) par personne, pour une nuit : 7,50 €
(1 jeton pour douche compris)
- Tarif enfant jusqu'à 12 ans inclus, par enfant, pour une nuit : 4,50 €
(1 jeton pour douche compris)
- Accompagnateur de groupe d'enfants (*sur la base de 1 accompagnateur pour 8 enfants*) :
gratuit (1 jeton pour douche compris).

Adoptée à l'unanimité

5. Tarifs 2019 aires d'accueil camping cars Passières et Richardière

Le prix du stationnement des camping cars sur les aires d'accueil de Passières et de Richardière s'élève à : 5 € par nuitée

Adoptée à l'unanimité

6. Coupes à marteler 2019

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2019 dans la forêt communale soumise au Régime forestier.

Décision : les parcelles 14 et 15 situées aux Fourchaux seront martelées. Les sapins seront mis en vente sur pied.

Adoptée à l'unanimité

Divers

1. Demande d'échange de parcelles par M. Vallon

Échange accepté des parcelles suivantes (communales : H n° 770, G n° 256 - M. Vallon : E n° 43). Frais d'acte notarié pris en compte dans le marché à part équivalente à charge du demandeur, M. Vallon. La parcelle cédée par la commune sert aujourd'hui d'accès à la voie communale de parcelles enclavées. Le demandeur s'engage à maintenir ces accès comme la loi l'y oblige.

2. Balisage itinéraire VTT/variante GTV

La Communauté de Communes du Trièves souhaite rénover le balisage VTT sur les PDIPR. Accord du conseil municipal.

3. Point sur marché estival et aires camping cars

L'emplacement du marché sera peut-être déplacé place Louis Thiers et devant le Point Infos. Décision finale en mai par le conseil municipal.

4. Point sur dénomination des rues

Une présentation publique sera proposée dans les prochains mois. Une réunion publique et une consultation seront proposées dans un deuxième temps.

5. Point sur le budget : investissement et programmation à venir

Le débat d'orientation budgétaire sera tenu en s'appuyant sur le document de synthèse budgétaire qui doit être fourni par la trésorerie.

6. Point sur projet auto production bergerie Chaumailoux

L'entreprise Collaborative Energy SAS de Voreppe, propose à la commune d'installer une petite éolienne verticale (80 cm) sur le toit de la bergerie des Chaumailoux pour alimenter en électricité. Le projet est techniquement viable.

La prise en charge financière est de 100 % pour l'entreprise. Un dossier de demande va être monté auprès de la Réserve des Hauts Plateaux.

7. Demande pour effectuer des heures supplémentaires par secrétaire

Le conseil municipal, au vu de sa situation financière en fonctionnement ne peut y satisfaire. Les heures supplémentaires ne peuvent qu'être récupérées.

8. Fibre optique

La fibre optique arrive à Chichilianne. L'entreprise ERT Technologie va lancer l'étude d'installation qui définira les solutions de raccordement et les lieux où elle ne pourra pas accéder et où la solution sera hertzienne.

9. Commission tourisme

La dernière commission propose :

- d'améliorer les sentiers communaux hors PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées ;
- de créer des ouvertures paysagères : au sommet du Châtel, sur la crête de Château Vieux, au Bissard, au Tracol. Ces travaux seront réalisés avec les employés communaux et l'appui de bénévoles.
- 1 journée citoyenne de nettoyage de la commune **le samedi 25 mai 2019**.
- entretien des sentiers
- entretien des équipements extérieurs.

Les délibérations peuvent être consultées en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu
Le lundi 18 mars 2019 à 20h30.